

Commentaire d'écoute – Marche pour la cérémonie des Turcs (*Le Bourgeois gentilhomme*)

L'époque baroque est une période musicale et artistique particulièrement prospère. En France, Louis XIV soutient les arts : peintres, architectes, jardiniers, orfèvres, chanteurs, musiciens, etc. Parmi, les différents genres musicaux particulièrement importants ; les musiciens français composent motets, tragédies lyriques, les ballets, et de nombreuses autres pièces. Cet extrait connu sous le nom de la « Marche pour la cérémonie des Turcs » est issu de la comédie-ballet *Le Bourgeois gentilhomme*. Cette pièce est entièrement instrumentale. De quelle manière cette pièce instrumentale parvient-elle à être représentative du faste de la cour royale, et moqueuse des gentilshommes qui peuvent graviter autour du roi ? Nous verrons d'abord comment cette pièce utilise les différents outils musicaux caractéristiques de la musique baroque française, puis quels outils ont pu être détournés par Jean-Baptiste Lully pour devenir des éléments comiques.

Dans cet extrait, nous entendons un orchestre qui semble être proche de celui que l'on nommait les « Vingt-quatre violons du roi », cet ensemble, né de la volonté du roi Louis XIV, est composé de cordes (violons, altos, violoncelles, ou basses de violes), flûtes, hautbois et bassons. La présence de tambours et tambours basques est à noter, certainement pour accentuer le côté « turc ». Le clavecin et la basse de cordes assurent le continuo.

Cette pièce, peut être divisée en deux. Chacune des deux parties est composée de deux phrases A et B. la phrase A est reprise entièrement dans les deux cas, tandis que seule la fin de B est reprise. Le tempo est lent, comme souvent dans les pièces caractérisées de « marche ». Le rythme est marqué par les cordes, le clavecin et les percussions, il y a notamment un ostinato (noire, deux croches, noire, deux croches). La pièce présente un crescendo général.

Plus précisément, la partie A est lente avec un tempo bien marqué. Tandis que la seconde partie présente un tempo plus vif, le nouveau tempo étant donné par un bref intermède.

La mélodie est simple à retenir, et le rythme de marche est facilement reconnaissable. Le caractère est vif, dynamique, et invite à la danse. Cette pièce est une pièce de ballet au sein de l'opéra-ballet *Le Bourgeois gentilhomme*.

Cependant, nous pouvons également noter que différents éléments musicaux montrent une forme de moquerie ou de parodie. En effet, la livret écrit par Molière et mis en musique par Lully est écrit après la réception à la cour du Roi de l'ambassadeur de Turquie. Dans la comédie-ballet, Monsieur Jourdain est un riche bourgeois qui veut imiter le comportement et la vie aristocratique. Molière se moque dans son livret de ces aristocrates qui veulent être des grands ; en les mettant dans des situations ridicules.

Cet extrait ouvre l'acte IV scène V. Dans cette marche parodiée, le librettiste et le musicien confèrent à Monsieur Jourdain l'impression de vivre un moment unique. L'utilisation des tambours et du tambour basque est un instrument souvent utilisé par Jean-Baptiste Lully pour parodier des scènes paysannes, ou exotiques. La mélodie simple et facilement mémorable peut être comprise comme une volonté de la part de Lully de parodier une marche royale. On peut également noter que le compositeur ne fait pas appel à des cuivres, ou des hauts-instruments comme on pourrait l'attendre pour une « marche royale ». La pièce en *sol* mineur montre une pièce au caractère grave. Les rythmes pointés peuvent rappeler les ouvertures d'opéra de Lully, tandis que les immenses accords peuvent donner une idée de grandeur.

Nous voyons donc que Lully et Molière ont pu utiliser différents outils musicaux. Tout d'abord, le musicien utilise des outils musicaux que l'on retrouve dans un certain nombre de ses compositions, quelles que soit le genre. La reprise des caractéristiques des ouvertures d'opéra comme le fait Lully, alors qu'il cherche à montrer la grandeur du roi en est un exemple. Nous pouvons nous demander quelle mesure donner à cette notion de parodie dans les différentes pièces de Jean-Baptiste Lully alors même qu'il compose des pièces pour servir la grandeur du roi.